



ONU Sénégal Online

N° 384 du 28 février 2014

Guinée-Bissau : le Conseil de sécurité appelle à organiser les élections sans tarder.

Dans ce numéro :



José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau. Photo ONU/Eskinder Debebe

À l'issue d'une réunion mercredi consacrée à la situation en Guinée-Bissau, les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont appelé le pays à organiser sans délais supplémentaires les élections législatives et présidentielles qui ont déjà été repoussées à deux reprises.

«Les membres du Conseil de sécurité sont préoccupés par les retards accumulés dans le processus électoral et soulignent que ces retards ont un impact négatif sur la situation socio-économique, sécuritaire et humanitaire du pays, qui est déjà fragile », ont-ils affirmé dans une déclaration à la presse.

«Les membres du Conseil souligne qu'il est nécessaire d'organiser les élections législatives et présidentielles sans délais supplémentaires. Ils exhortent les autorités de transition à assurer une atmosphère propice à l'organisation des élections en toute

sécurité avec la pleine et libre participation de tous les citoyens, y compris les femmes», ont-ils ajouté. Lors de la réunion, le Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (ONUGBIS), José Ramos Horta, a indiqué que les élections législatives et présidentielles, devraient se tenir le 13 avril, après deux reports successifs. *«Si tout se passe bien, le processus électoral*

ONU : Guinée-Bissau : le Conseil de sécurité appelle à organiser les élections sans tarder.	1-2
FAO: Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest réduisent l'utilisation accrue de pesticides.	3
FAO : La FAO offre le « livret de l'éleveur » pour aider à l'identification des acteurs de l'élevage et de leur cheptel au Sénégal.	4-5
PAM : Produire mieux, Produire plus, Nourrir les écoliers : le pari gagné du Sénégal.	6-7
UNICEF: Imam Ousmane SAMB du Réseau Islam et Population: « <i>Quiconque voit une chose blâmable doit la changer</i> »	7-8
UNICEF : Journée internationale « <i>tolérance zéro</i> » mutilations génitales féminines- excision : Les jeunes se mobilisent.	9
OMS : Réduction des décès maternels et infantiles : Les régions médicales et districts sanitaires planifient la mise à l'échelle des interventions à haut impact.	10-11
UNESCO: Lancement du rapport mondial du suivi de l'Education Pour Tous (EPT)	12-13
IDEP : Arrivée du nouveau Directeur, Ron KAMWENDO Junior	13

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. Adresse : Lot N°20, Route des Almadies, en face Hôtel Azur - BP 154 Dakar (Sénégal). E-mail : unic.dakar@unic.org — Site Web : <http://dakar.sites.unicnetwork.org>

NB : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU

sera terminé avant que ne prennent place les discussions sur le renouvellement du mandat de l'ONUGBIS, en mai, au Conseil de sécurité», a déclaré M. Ramos Horta, lors de la présentation du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité.

Le Représentant spécial du Secrétaire général a indiqué que la liste électorale finale, qui sera prête la semaine prochaine, compte 776.000 votants. Cette liste comprend au moins 95% des citoyens en âge de voter, qui sont au nombre de 810.961.

«La Commission nationale électorale, qui a apporté son soutien logistique, a délivré les premiers kits électoraux le 12 février. Le processus d'inscription a été un succès», s'est félicité M. Ramos Horta.

M. Horta a également exhorté la communauté internationale à voir la situation en Guinée-Bissau sur le long terme et au-delà de l'actuelle période de transition électorale.

«Le gouvernement qui sera élu fera face à des défis énormes, et il est très important que les partenaires internationaux reprennent leur engagement avec le pays dès le jour de l'installation des nouvelles autorités élues», a préconisé M. Ramos Horta. *«Il s'agira d'apporter une aide d'urgence et un appui, choses essentielles à la construction de l'État et au développement du pays ».*

«Le gouvernement qui sera élu fera face à des défis énormes, et il est très important que les partenaires internationaux reprennent leur engagement avec le pays dès le jour de l'installation des nouvelles autorités élues»,

José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau.



Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest réduisent l'utilisation accrue de pesticides.

Les écoles de terrain qui forment les agriculteurs aux méthodes alternatives de lutte contre les ravageurs sont parvenues à quasiment éliminer le recours aux pesticides toxiques au sein d'une communauté de cultivateurs de coton au Mali. L'utilisation de pesticides a affiché une baisse stupéfiante de 92 pour cent, selon une nouvelle étude de la FAO publiée aujourd'hui par la Royal Society de Londres. La formation des agriculteurs aux techniques alternatives de lutte contre les ravageurs s'est avérée trois fois plus rentable qu'acheter et utiliser des pesticides de synthèse, selon l'analyse de la FAO. La lutte intégrée contre les ravageurs s'applique à utiliser des approches respectueuses de l'environnement, telles que l'introduction d'insectes prédateurs bénéfiques, l'utilisation de biopesticides naturels, ou encore l'adoption de pratiques culturales renforçant la santé et la résistance des plantes face aux attaques de ravageurs. Le coton est une culture à forte valeur ajoutée cultivée par 4 millions d'agriculteurs. C'est le principal moteur de développement économique du Mali, représentant 8-9 pour cent du PIB et assurant jusqu'à 75 pour cent des recettes d'exportation du pays. L'utilisation de pesticides a largement contribué à la dégradation de l'environnement. Les trois documents parus aujourd'hui dans la revue de la Royal Society ont été co-financés par un projet régional associant six pays, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) par le biais du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et exécuté par la FAO.

La FAO offre le « livret de l'éleveur » pour aider à l'identification des acteurs de l'élevage et de leur cheptel au Sénégal.



Le président des éleveurs Ismaïla Sow avec la ministre de l'élevage et des productions animales, Aminata Mbengue Ndiaye

Le « Livret de l'Éleveur » sera désormais un document de référence pour l'ensemble des éleveurs du Sénégal. Il s'agit d'un document individualisé dans lequel on trouve des informations sur l'identité de l'éleveur, mais aussi des données sur les effectifs de son cheptel, la prophylaxie et le suivi sanitaire. C'est une première au Sénégal et dans la vie de ce secteur pour un document qui renseigne également sur les activités et les performances de l'exploita-

tion. L'atelier de validation du livret de l'éleveur organisé le lundi 10 février à l'Hôtel Ndiambour, par la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en collaboration avec le Ministère de l'élevage et des productions animales et le Conseil national des maisons des éleveurs (CNMDE), a mobilisé plusieurs acteurs, ce qui témoigne de l'importance du livret pour le secteur de l'élevage.

Le président du Conseil national des maisons des éleveurs, Ismaïla Sow estime que le projet de Livret de l'éleveur constitue pour le CNMDE « **un programme phare, dont la réalisation sera d'un apport significatif pour la traçabilité des activités de ses membres et leur contribution aux objectifs de sécurité alimentaire** »

A l'endroit du ministre de l'élevage, Aminata Mbengue Ndiaye, il a expliqué que ses conseils avisés et l'accompagnement du gouvernement leur ont permis « **d'être à l'abri avec un fonds de roulement aliment bétail de plus d'un milliard de francs CFA** ». Il a également magnifié l'action du ministre dans l'avènement du code pastoral tout en indiquant



Le présidium de l'atelier, Ismaïla Sow CNMDE, Le ministre Aminata Mbengue Ndiaye, Vincent Martin FAO et Ndane Diouf CESE

« **une meilleure entente entre agriculteurs et éleveurs** ».



Le ministre de l'élevage s'adressant aux éleveurs

Le responsable des éleveurs a insisté sur **«l'aide massive apportée par la FAO au secteur de l'élevage»** en demandant au Représentant de la FAO au Sénégal de transmettre ses remerciements au Directeur Général de l'Institution à Rome.

Pour Vincent Martin, Représentant de la FAO au Sénégal, l'adoption à grande échelle du Livret aura un impact direct sur l'amélioration des statistiques sur le secteur de l'élevage,

avec en particulier la mise en place d'une base fiable et sécurisée de données permettant une meilleure définition des politiques d'élevage et une meilleure conception des programmes, tant pour les professionnels de l'élevage que pour les pouvoirs publics et les partenaires.

Pour Martin, **«Ce produit pourrait, sans doute, être un vecteur important permettant aux éleveurs de gagner la confiance de l'assurance agricole, fruit de la loi d'orientation agro-sylvopastorale ».**

Selon le Représentant, **« cette belle initiative intéresse particulièrement la FAO dans la mesure où elle lui permettra de mieux cibler ses interventions dans le domaine de l'élevage pour l'accroissement des productions animales et des revenus des éleveurs, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre la pauvreté ».**

Dans son intervention, le Ministre de l'élevage, Aminata Mbengue Ndiaye a soutenu que **«Le livret de l'éleveur va également définir la qualité de membre des maisons d'éleveurs»**, ce qui permettra à terme à la structure de compter ses membres, de mieux les localiser et enfin de les organiser pour mieux les former et les servir. Le ministre a poursuivi sur l'intérêt des autorités publiques qui ont manifesté une volonté politique très forte pour consentir d'importants efforts financiers et soutenir le secteur de l'élevage, porteur de croissance et de développement. **« Faite en sorte que ce livret soit celui de l'ensemble des éleveurs »**, a exhorté Aminata Mbengue Ndiaye à l'ensemble des acteurs qui ont participé à cet atelier de validation du livret de l'éleveur.

Produire mieux, Produire plus, Nourrir les écoliers : le pari gagné du Sénégal.

Dans 200 cantines des écoles de la région de Kédougou au Sénégal, les enfants mangent désormais du riz produit localement. Grâce à un programme financé par le Brésil et mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Organisation des Nations pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), quelque 1.000 petits producteurs ont fourni l'an dernier 250 tonnes de riz paddy, la moitié de leur production. Ils ont consommé ou vendu le reste sur les marchés et augmenté leurs revenus : un exemple de coopération Sud-Sud et de développement intégré appelé à s'étendre.



Copyright : WFP/Blandine Egonou Fanou

Soutenu par le gouvernement du Sénégal, ce programme appelé «*Achat par les Africains pour les Africains*», lancé en 2012, renforce la sécurité alimentaire et le développement économique et social des communautés rurales.

Grâce à un financement du Brésil, qui a développé un programme similaire sur son propre territoire dans le cadre de son objectif «*Faim Zéro* », les producteurs se sont regroupés en organisations paysannes. La FAO les a aidé à améliorer leurs techniques agricoles et leur a fourni des semences. Le PAM s'est engagé de son côté à acheter la moitié de leur production pour la redistribuer aux cantines scolaires. «*Nous faisons d'une pierre deux coups : nos enfants qui fréquentent la cantine de l'école mangent maintenant du riz local de qualité, et en vendant l'excédent de production sur les marchés locaux, nous sommes en train d'accroître nos ressources financières* », explique Mamadi Diallo, le président de l'union des producteurs de riz de Bandafassi, un arrondissement de la région de Kédougou située à 800 km au sud-est de Dakar.

«*Grâce à ses revenus, nous pourrions bientôt prendre en charge nos besoins et ceux de nos enfants, sans l'aide de la FAO et du PAM* », poursuit-il.

Le gouvernement sénégalais qui souhaite, à terme, prendre totalement en charge le programme de cantines scolaires, soutient l'initiative. «*Les cantines scolaires pourraient être amenées à jouer un rôle central dans la politique nationale de promotion des céréales locales pour générer des revenus monétaires aux producteurs locaux* », a indiqué le ministre de l'Education nationale, Serigne Mbaye Thiam, lors d'une récente visite à Bandafassi à laquelle participaient le premier secrétaire de l'ambassade du Brésil au Sénégal, Marco Sparano, la directrice nationale du PAM, Ingeborg Maria Breuer, et le représentant résident de la FAO, Vincent Martin.

NB : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU

« *La mise en synergie de nos compétences et expertises va permettre à partir d'aujourd'hui aux populations de Bandafassi d'assurer à leurs enfants une bonne alimentation en leur fournissant de la ferme à l'assiette une nourriture de qualité* », a estimé M. Martin.

Par les Africains pour les Africains

L'expérience devrait être étendue à d'autres localités du Sénégal. « *Elle permet d'offrir de nouveaux débouchés commerciaux aux producteurs agricoles du pays mais aussi et surtout de relever les taux de scolarisation et d'améliorer les résultats scolaires* », a indiqué Mme Breuer.

« *Nous restons convaincus que les pays du Sud peuvent assurer leur développement en renforçant la coopération Sud-Sud, basée sur une relation d'égalité en transmettant nos expériences, notamment dans l'agriculture familiale, la culture du riz, l'agriculture bio ou l'achat d'équipements agricoles* », a déclaré le représentant de l'Ambassade du Brésil, M. Sparano.

Après un an d'expérimentation, le projet « Achat par les Africains pour les Africains » va consolider les performances de la première année, étendre les superficies exploitées et améliorer la production. Les groupements paysans seront équipés de décortiqueuses performantes afin de pouvoir transformer eux-mêmes leur production.

Le programme sera ensuite étendu à d'autres régions avec pour objectif final une appropriation par les communautés et les autorités sénégalaises afin d'assurer sa pérennisation.

Imam Ousmane SAMB, Secrétaire Général du RIP: « Quiconque voit une chose blâmable doit la changer »



Le Réseau Islam et Population (RIP) et l'Institut Islamique de Dakar (IID) ont lancé l'Argumentaire islamique pour l'abandon de la pratique de l'ex-cision, mercredi, 12 février 2014, à l'Institut Islamique de Dakar, sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance,

en présence de Giovanna Barberis, Représentante de l'UNICEF.

L'Argumentaire a fait l'objet d'un atelier de validation en mai 2013. Il est accompagné d'outils pédagogiques pour permettre son appropriation par les Imams du Sénégal qui vont bénéficier de sessions de formation sur l'ensemble du territoire.

« Notre implication se justifie conformément au hadith du Prophète (PSL) qui dit : « quiconque voit une chose blâmable doit la changer par ses mains (force) s'il n'en est pas capable par sa langue (sensibilisation) », a souligné l'imam Ousmane Samb, Secrétaire Général du RIP. Pour lui, « la diffusion de cet argumentaire a pour but de lever toute équivoque sur la position de la religion islamique, mais aussi pour démontrer que, contrairement à certaines opinions, l'Islam ne recommande pas l'excision ».

L'Argumentaire religieux vient renforcer la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'abandon de l'excision du Sénégal d'ici à 2015. Le lancement a été suivi d'une formation des journalistes et animateurs des émissions religieuses des radios et télévisions.

L'Argumentaire islamique a été rédigé par le Réseau Islam et Population (RIP) avec l'appui de l'UNICEF et de UNFPA dans le cadre du Programme conjoint pour l'abandon des Mutilations Génitales Féminines/Excision.

« Cet Argumentaire est d'autant plus pertinent qu'il donne un éclairage sur la position de la religion musulmane quant à la protection et la promotion des enfants et des filles. Les outils qui l'accompagnent permettront de faire une bonne vulgarisation des recommandations de l'Islam », a indiqué la représentante de l'UNICEF qui a salué l'implication des religieux.

Le Réseau Islam et Population procédera à la formation des imams dans les régions. Déjà les outils pédagogiques ont été élaborés en quatre langues : français, arabe, wolof et pulaar.

L'Argumentaire religieux vient renforcer la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'abandon de l'excision du Sénégal d'ici à 2015.

« Cet Argumentaire est d'autant plus pertinent qu'il donne un éclairage sur la position de la religion musulmane quant à la protection et la promotion des enfants et des filles. Les outils qui l'accompagnent permettront de faire une bonne vulgarisation des recommandations de l'Islam »

Giovanna Barberis, Représentante de l'UNICEF.

Journée internationale « tolérance zéro » mutilations génitales féminines- excision : Les jeunes se mobilisent.

Les jeunes ont marché dans la banlieue dakaroise pour dire non aux Mutilations Génitales Féminines/Excision et aux mariages d'enfants, à l'occasion de la célébration de la dixième édition de la Journée internationale «Tolérance Zéro» aux MGF/Excision sur le thème «*Synergies d'action par les gouvernements, la communauté internationale, et la société civile afin d'accélérer la réalisation de la tolérance zéro des mutilations génitales féminines*».



Les jeunes qui ont sillonné les rues de la banlieue, brandissant des pancartes, ont convergé vers l'Esplanade de Guédiawaye où ils ont remis à Madame Anta Sarr, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, un Mémoire pour appeler à l'abandon total de la pratique de l'excision au Sénégal.

« En vous voyant aujourd'hui unir vos forces pour une synergie d'action avec le gouvernement, je suis

d'avantage rassurée et je nourris un grand espoir que l'objectif sera atteint à l'horizon indiqué, si cette dynamique est maintenue», a dit Anta Sarr qui a mis l'accent sur l'importance de *« l'éducation et de la sensibilisation des communautés pour leur permettre de développer des auto-réflexes, d'abandon de la pratique »*.

Selon les statistiques du Programme Conjoint UNICEF-UNFPA, les MGF/Excision touchent près de 140 millions de filles et de femmes dans le monde. Plus de 3 millions de filles y sont exposées chaque année.

Le 20 décembre 2012, la 67ème Assemblée générale des Nations Unies adoptait la résolution A/RES/67/146, *« Intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines »*.

Cette Résolution constitue un appel politique à l'action pour l'accélération de l'abandon des MGF/Excision. Elle exhorte les États Membres à privilégier une approche commune et coordonnée promouvant un changement social positif aux niveaux communautaire, national, régional et international.

Au Sénégal l'Enquête Démographique et de Santé (EDS 2011) a révélé une prévalence de l'excision de 26 % chez les femmes âgées de 15 à 49 ans et des disparités importantes entre les régions. A Dakar, la prévalence de la pratique qui est passée de 17% en 2005 à 20% en 2011 suscite des inquiétudes.



Réduction des décès maternels et infantiles : Les régions médicales et districts sanitaires planifient la mise à l'échelle des interventions à haut impact.

Le Sénégal a enregistré des progrès importants comme en attestent les résultats de l'EDS V-MICS 2010-2011 avec une baisse de la mortalité infanto-juvénile qui est passée de 121 ‰ en 2005 à 72 ‰ en 2010.



Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, Représentant de l'OMS devant la presse

Cependant, la mortalité maternelle connaît une baisse moins significative, elle est passée de 401 pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 392 pour naissances vivantes en 2011, loin de l'objectif de 200 pour naissances vivantes en 2015. Cette lenteur s'explique, en partie, par le coût des médicaments, la rupture fréquente de médicaments et produits essentiels au niveau des formations sanitaires, la faible disponibilité et qualité des

soins, le recours tardif aux soins et la persistance de comportements néfastes à la santé. La coordination, entre le secteur public et privé en particulier, le système d'information, le suivi des progrès accomplis et des performances des prestataires doivent également être améliorés.

Afin d'améliorer ses performances, le pays s'est engagé dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission mondiale sur la sécurisation des produits d'importance vitale pour la santé de la mère et de l'enfant. Ce plan vise à rendre disponibles en permanence, partout et accessibles sur le plan financier, 13 médicaments essentiels pour la santé de la mère et de l'enfant. Le Sénégal a porté ce nombre à 17 pour satisfaire d'autres besoins spécifiques.

Toutefois, pour accomplir ces progrès, le Sénégal doit relever le défi de la mise à l'échelle sur l'ensemble du territoire national des interventions à haut impact sur l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

A l'initiative du Bureau de l'OMS des réunions d'orientation et de planification sont en cours afin de partager avec les Equipes-cadre des 14 régions médicales et des districts sanitaires les informations sur les orientations stratégiques, les ressources financières disponibles et les procédures de financement des partenaires techniques et financiers. Ces réunions permettent également de planifier les activités à exécutées durant l'an 1 du Plan de sécurisation pour lequel le Sénégal a bénéficié d'un budget d'environ 5 millions de dollars américains du RMNCH Trust Fund, dont les bénéficiaires sont l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA. Ces agences des Nations Unies sont chargées d'apporter un appui technique et financier aux Directions et services nationaux concernés ainsi que des régions et districts sanitaires.

La première de cette série de réunion s'est tenue à la région médicale de Dakar le 17 février 2014. Ouvrant la rencontre, le Directeur de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant, le Dr Mamadou Bocar Daff, a indiqué que le Plan de sécurisation complète la série de plans déjà élaborés au Sénégal pour la promotion de la santé du couple mère-enfant. Il a remercié les partenaires techniques et financiers de leur accompagnement dans l'accélération de l'atteinte des OMD 4 et 5 d'ici 2015.



Pour sa part, le Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, Représentant de l'OMS et Chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur santé, a souligné que le Sénégal doit donner l'exemple et servir de modèle de réussite dans la mise en œuvre du Plan de sécurisation des produits d'importance vitale pour la mère et l'enfant. **« Le Gouvernement autant que les partenaires techniques et financiers sont attendus sur les résultats qui seront produits car les interventions à haut impact sont connues et les moyens sont disponibles. Le reste est une question d'engagement des acteurs à relever les défis »** a déclaré le Dr Diarra-Nama.

Le Dr Xavier Crespin, Chef de la section Santé du Bureau UNICEF pays et le Dr Ndèye Fatou Ndiaye, chargée de programme à l'UNFPA, ont tous abondé dans le même sens en insistant sur la nécessité de mener des actions concrètes sur le terrain au bénéfice des populations.

Le Plan de sécurisation des produits d'importance vitale pour la santé de la mère et de l'enfant vise à assurer une disponibilité permanente, une accessibilité et une utilisation effective des 17 produits indispensables à la santé maternelle néonatale et infantile. Il doit permettre de créer une seule chaîne d'approvisionnement sanitaire intégrée, simplifiée, basée sur la distribution et guidée par l'information, pour gérer tous les intrants du secteur public, les médicaments et autres produits de santé du niveau central au niveau périphérique. Les retombées attendues sont une contribution significative, d'ici 2015, à la baisse de la mortalité maternelle à 200 pour 100.000 naissances vivantes, de la mortalité néonatale à 20 pour 100.000 naissances vivantes, de la mortalité infanto juvénile à 46 pour 100.000 naissances vivantes.

« Le Gouvernement autant que les partenaires techniques et financiers sont attendus sur les résultats qui seront produits car les interventions à haut impact sont connues et les moyens sont disponibles. Le reste est une question d'engagement des acteurs à relever les défis »

Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, Représentant de l'OMS

Lancement du rapport mondial du suivi de l'Éducation Pour Tous (EPT) : le Sénégal n'atteindra pas l'Enseignement Primaire Universel avant 2070.

Le rapport de suivi sur l'Éducation pour Tous (EPT) 2013-2014 a été présenté à Dakar le mercredi 26 février 2014. L'événement a été organisé par la Commission Nationale de l'UNESCO au Sénégal dans la salle de conférence de l'Organisation des Nations-Unies pour la Science et la Culture l'UNESCO. Le rapport porte sur le thème « Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous ».



Le Rapport 2013-2014 de l'EPT annonce que sur la base des tendances actuelles, Sénégal et trois autres pays de l'Afrique de l'Ouest - le Burkina Faso, le Mali et le Niger - n'atteindront pas l'Enseignement Primaire Universel avant 2070. Cependant Le Sénégal a fait d'importants progrès vers la réalisation de l'enseignement primaire universel grâce à un taux d'achève-

ment du primaire qui est passé de 60% en 2010 à 63% en 2011, mais aussi grâce à un taux net de scolarisation qui pourrait atteindre plus de 80% en 2015, selon le Rapport mondial de suivi EPT 2013-2014, publié par l'UNESCO.

Pour ce qui concerne les autres objectifs de l'Éducation pour tous au Sénégal, le rapport met en avant les conclusions suivantes :

Sur l'alphabétisation des adultes, le Sénégal est passé d'un taux d'alphabétisation de 27% à 50% entre 1988 et 2009. Au même moment, le Sénégal a plus que doublé ses scores en alphabétisation des femmes, qui sont passés de 18% en 1988 à 39% en 2009. Toutefois, si aucune mesure active n'est mise en place pour lutter contre l'analphabétisme dans les groupes les plus défavorisés, le Sénégal attendra 2060 pour résoudre l'analphabétisme des filles les plus riches ou 2100 pour résoudre l'analphabétisme des filles les plus pauvres.

Sur la parité et l'égalité entre les sexes en éducation, le Sénégal a fait les rapides progrès mais les taux de scolarisation sont restés parmi les plus faibles à l'échelle mondiale. En effet, même si le Sénégal a atteint la parité en 2006, il a encore le 9^e plus bas taux brut de scolarisation primaire dans le monde. Enfin, les progrès réalisés dans l'achèvement du primaire ont creusé l'écart entre garçons pauvres et filles pauvres : en 2005, il y avait très peu de différence dans les taux d'achèvement des enfants pauvres, qui étaient très faibles ; mais en 2010, 20% des garçons pauvres achevaient l'école primaire contre seulement 12% des filles pauvres.

A propos de la qualité de l'éducation le Rapport montre que le Sénégal fait partie des pays où le ratio élèves/enseignant a baissé d'au moins 20% entre 1999 et 2011. Mais moins de 50% d'enseignants sont formés selon les normes nationales ; le sous-secteur du préscolaire ne disposant

que de 15% d'enseignants formés. Ce qui fait qu'il y a un important écart entre le ratio élèves/enseignants (qui est inférieur à 40 élèves) et le ratio élèves/enseignant formé (qui est supérieur à 60 élèves). Pour mettre fin à la crise de l'apprentissage, le Rapport suggère d'accorder une attention particulière aux « défavorisés », qui sont les femmes, les pauvres, les habitants des zones rurales et les minorités ethniques. En effet, la pauvreté prive les enfants de la possibilité d'apprendre, sans oublier qu'être femme et pauvre est un double handicap.

Ainsi, au moment où la jeune fille de Dakar a plus de 50% de chances d'être alphabétisée, celle de Tambacounda n'a que légèrement 10% de chances d'apprendre les éléments fondamentaux. De plus, être né dans un groupe ethnique ou linguistique minoritaire peut gravement affecter les chances d'un enfant d'aller à l'école.

C'est en 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar (Sénégal), que 164 pays se sont engagés à atteindre, en 2015, les six objectifs de l'éducation pour tous (EPT) et d'améliorer ainsi très largement les possibilités d'apprentissage ouvertes à leurs populations jeunes et aux adultes. Les organisations internationales, pour leur part, ont fait la promesse qu'aucun pays engagé dans cet effort n'en serait empêché par un manque de ressources. S'est alors imposée la nécessité de disposer d'un suivi régulier et rigoureux des progrès réalisés en direction des six objectifs de Dakar, d'identifier les stratégies prometteuses et de veiller à ce que les gouvernements et les bailleurs de fonds tiennent leurs engagements. D'où le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, dont la première édition date de 2002.

Il est arrivé



Le 4 février, l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification a accueilli **Ron Kamwendo Junior**, originaire du Malawi, en tant qu'administrateur de l'Institut. M. Kamwendo succède à Mme. Kibbesh Wolde Gabriel, retraitée depuis 2012 après 15 années de service à l'IDEP. Il sera à la tête de la nouvellement restructurée division administration, finance et partenariats. Il apportera au poste d'administrateur plus de 13 années d'expérience dans les domaines de la gestion, l'analyse et la modélisation financière, la gestion de dons, la comptabilité, l'informatique et les opérations. Doté d'une large connaissance et d'une véritable passion pour les chiffres et le reporting financier, M. Kamwendo sera responsable de la supervision et de la gestion de tous les aspects administratifs au sein de l'Institut. De plus, il sera chargé de renforcer les relations de l'IDEP avec ses parties prenantes majeures, notamment ses états membres, ses partenaires financiers et ses auditeurs, ainsi qu'avec les organisations partenaires.

M. Kamwendo est Fellow de l'Ordre des comptables agréés, mais également titulaire d'une licence en chimie et mathématiques obtenue à l'Université de Malawi et d'un MBA de l'Université d'East London. Avant de rejoindre l'IDEP, M. Kamwendo travaillait pour la Fondation Allan Gray Orbis à Cap (Afrique du Sud) en tant que responsable des finances et des opérations. Il était membre de l'équipe de direction en charge de la stratégie et des opérations.